

Le site boisé au sud de Mont

Les bois de Godinne et Mont occupent actuellement une superficie de 182 hectares dont 60 à Mont. Ces bois sont situés principalement en bordure des limites communales actuelles ou anciennes, et ce pour des raisons historiques, ou sur des versants mal exposés ou aux trop fortes pentes pour être défrichées et consacrées à l'agriculture.

Dans l'ensemble, la situation actuelle ne présente pas de différence fondamentale avec celle de la fin du 18^{ème} siècle, lorsque le comte de Ferraris dresse la carte de Cabinet des Pays-Bas Autrichiens. Godinne et Mont-Godinne se trouvent sur la feuille de Saint-Gérard P8, 117 (4) – (1771 -1778).

Dans le mémoire concernant cette feuille, on trouve le texte suivant : « *Les endroits de ce canton (Saint-Gérard) qui paroissent convenir à l'établissement d'un camp ou d'un cantonnement sont : 5° à la rive droite de la Meuse au midi du bois de Hamwez, le long du ruisseau appelé Boucq ou sur les plaines de Godinne et de Mont comprises entre le bois de Hamwez et celui nommé de la Taille du Prince (actuellement bois du château d'Hestroy) ».*

Pour Ferraris, le site de Mont paraît convenir à l'établissement d'un camp militaire car l'accès est relativement aisé et l'approvisionnement en bois garanti.

Les bois ont de tout temps apporté à l'homme des services variés : bois de chauffage ou de construction, charbon de bois pour l'industrie (surtout métallurgique), pacage pour les animaux domestiques, produits de cueillette pour les hommes et les animaux (glands, noisettes, mûres et framboises, champignons...), nourriture carné (oiseaux et mammifères).

Le droit d'usage est encore pratiqué dans les bois de la commune d'Yvoir dont fait partie Mont. Les chefs de ménage domiciliés dans la commune peuvent s'inscrire pour une part de bois.

Les associations végétales dépendent de la nature du sous-sol, de la pente, de l'ensoleillement, de l'exposition aux vents, et donc selon la combinaison de ces divers facteurs. Aussi les différences peuvent-elles être très nettes.

Les feuillus dominant indiscutablement. On trouve selon les strates : chêne, hêtre, érable champêtre, charme, frêne, cornouiller, viorne, églantine, sureau avec et sans bois. Comme fleurs on trouve l'anémone, la violette, la primevère, le lamier, le stellaire. Les conifères (épicéa et pin) et le houx y poussent également.

En ce qui concerne la faune, citons : sanglier, lièvre, lapin, chevreuil, renard, fouine, blaireau, belette, faisan, bécasse et oiseaux de proie...

Cité dans le document « Journées du Patrimoine 15 septembre 1991 - SI Godinne » .